

« Tel l'Aqueduc, trait d'union entre ville et campagne, l'Ouest Lyonnais s'affirme comme un territoire périurbain qui innove et anticipe les évolutions futures ! »

L'Ouest Lyonnais : une position stratégique entre l'agglomération lyonnaise et les Monts du Lyonnais

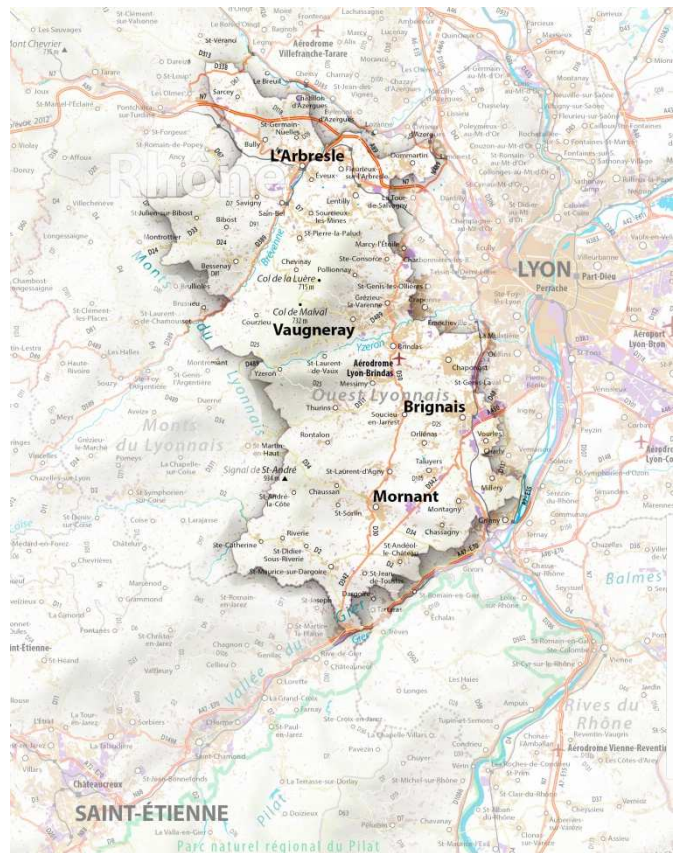
Une pression de l'agglomération mais des atouts

L'Ouest Lyonnais, territoire périurbain de 120 000 habitants, situé entre le territoire rural des Monts du Lyonnais et l'agglomération Lyonnaise, entend s'affirmer comme un territoire de vie. Bien qu'engendrant des contraintes (pression foncière, fragilisation des espaces agricoles et naturels, évasion commerciale...), la proximité de l'agglomération lyonnaise est une constante à transformer en atout, compte tenu des potentiels et débouchés comme les productions agricoles et forestières mais aussi le potentiel économique et touristique.

Une agriculture active dans un cadre naturel préservé

En effet, l'Ouest Lyonnais se caractérise par des paysages remarquables façonnés par une agriculture diversifiée, un réseau de villages et des espaces naturels garants de la biodiversité.

L'agriculture occupe 60% de la surface et dispose d'une grande variété de productions offrant ainsi un « panier » complet de produits agricoles. La forêt se caractérise par une part importante de forêt privée, un parcellaire très morcelé et une faible gestion de la ressource. Elle se définit, au regard des enjeux de fréquentation et de biodiversité comme une forêt multifonctionnelle.



Les potentialités d'une économie de proximité encore sous-exploitées

Sur le plan démographique après une forte évolution, l'ambition est de maîtriser la croissance. Le territoire doit aussi s'adapter pour répondre aux enjeux d'un habitat diversifié et aux nouvelles formes de mobilité. Malgré de fortes migrations pendulaires, l'Ouest Lyonnais reste un territoire de vie, riche de son économie locale et de ses acteurs. Il est marqué par des spécificités en tant que territoire de production, avec un tissu de TPE-PME actif, mais aussi par les potentialités de son économie de proximité. En effet, son tissu commercial et artisanal reste dynamique, mais doit s'adapter aux mutations à venir. De plus, l'offre touristique encore sous exploitée au regard de ses réelles qualités paysagères et patrimoniales, et d'un bassin de clientèle en immédiate proximité.

Un territoire de projet structuré autour du Syndicat de l'Ouest Lyonnais

Concernant l'organisation territoriale, le Syndicat de l'Ouest Lyonnais s'organise autour de 4 communautés de communes et 46 communes. Il a vocation à initier des réflexions prospectives et de coordonner des politiques d'aménagement et de développement notamment en termes de planification et de procédures contractuelles avec la Région et le département.

| Forces | Faiblesses |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ✚ Un territoire de 120 000 habitants en proximité de la Métropole de Lyon et avec les Monts du Lyonnais au cœur d'un triangle Lyon /St Etienne / Roanne ✚ Une organisation territoriale autour d'un syndicat regroupant 4 communautés de Communes ✚ Une cohérence entre planification et développement pour mettre en œuvre un projet de territoire partagé (SCoT, DAC, procédures de développement notamment CDDRA, PSADER, PENAP, PCET...) ✚ Un dynamisme économique indéniable s'appuyant sur une économie productive et une économie de proximité ✚ Un patrimoine naturel et bâti remarquable marqueur d'identité ✚ Une économie agricole diversifiée et une marque collective « Le Lyonnais Monts et Coteaux » structurante ✚ Une forêt multifonctionnelle liant développement économique, biodiversité et activités de loisirs ✚ Un réel dynamisme du secteur associatif et des acteurs privés | <ul style="list-style-type: none"> ✚ Le relief vallonné ✚ Une fragilité des ressources naturelles (eau, forêt) ✚ Un coût élevé du foncier ✚ Une forte pression sur le foncier agricole ✚ Une diminution du nombre d'exploitations agricoles pouvant provoquer un risque d'isolement des exploitants ✚ Certaines filières agricoles en difficulté : élevage, arboriculture, fruits rouges,... ✚ Un territoire déficitaire en matière d'emplois ✚ Des flux domicile-travail très impactants ✚ Un morcellement de la propriété forestière et une filière bois locale peu structurée ✚ Une faible valorisation des atouts touristiques du territoire ✚ Des réseaux hauts débits et très hauts débits de faible capacité |
| Opportunités | Menaces |
| <ul style="list-style-type: none"> ✚ Des nouvelles demandes sociétales : consommer local et circuits courts, services à la personne, tourisme/loisirs, mobilités douces, santé bien-être, énergies renouvelables (bois énergie...), éco-rénovation,... ✚ Une économie de proximité au fort potentiel, avec des possibilités d'articulation avec les Monts du Lyonnais (création d'entreprises, valorisation des productions, tourisme/ loisirs, filière bois,...) mais aussi avec la Métropole de Lyon (débouchés agricoles, tourisme-loisirs pour des produits ville-campagne, réseaux d'espaces de co-working,...), ✚ Des espaces agricoles protégés pour 30 ans avec les PENAP. Une chance pour le territoire mais aussi pour l'espace métropolitain lyonnais qui dispose ainsi d'une ceinture verte sur sa partie ouest s'appuyant sur une agriculture diversifiée et de qualité... Une manière aussi de renforcer la notion d'autosuffisance alimentaire de l'agglomération. | <ul style="list-style-type: none"> ✚ Les conséquences de la crise et des mutations économiques ✚ Les impacts directs ou indirects des réformes territoriales (sur les collectivités partenaires, sur les découpages ou les compétences actuelles des collectivités territoriales) ✚ Des pôles attractifs en bordure immédiate du territoire (outre la Métropole de Lyon, les secteurs de Tarare, de Villefranche-sur-Saône ou encore de Givors) ✚ Une banalisation de l'espace agricole et une diminution de son occupation ainsi qu'une concurrence de l'usage du foncier agricole ✚ Les projets d'infrastructures autoroutiers pouvant déstabiliser l'équilibre du territoire |

Une stratégie affirmée s'appuyant sur une volonté d'accompagner le changement

Du projet de territoire à un programme d'actions impliquant acteurs publics et privés

Les élus et les acteurs de l'Ouest Lyonnais souhaitent valoriser un modèle de **développement équilibré** reposant sur :

- un habitat recentré sur les centres-bourgs (concept de village densifié), lieux de vie et de lien social ;
- une économie basée sur un tissu d'entreprises et d'acteurs de proximité ;

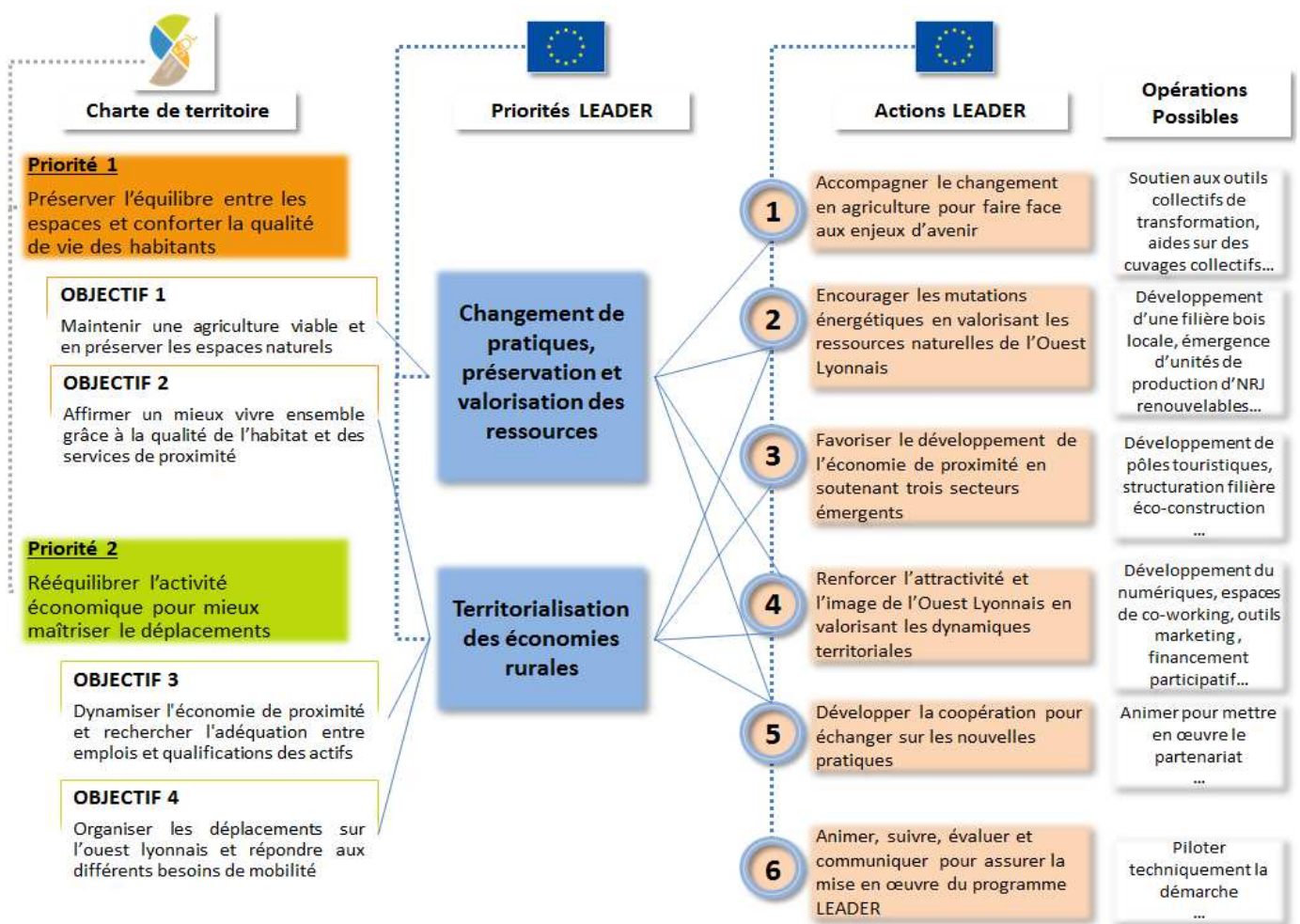
- une agriculture viable économiquement, notamment par le biais des circuits courts, et diversifiée qui pérennise les paysages de l'Ouest Lyonnais ;
- un environnement de qualité mais fragile qu'il faut protéger ;
- une mobilité qui ne passe plus exclusivement par la voiture individuelle.

Tout en s'appuyant sur les programmes en cours (SCOT, CDDRA/PSADER, PENAP, PCET...), les élus et les acteurs réunis au sein du Groupe d'Action Locale de l'Ouest Lyonnais souhaitent garder une **cohérence entre les procédures** et positionner la démarche **LEADER comme un élément dynamisant** tant par les actions que la méthode.

En effet, certaines réflexions n'ont été que partiellement abordées dans les programmes d'actions CDDRA/PSADER-PENAP et le travail de terrain, engagé depuis quelques mois entre acteurs publics et privés, a permis de **faire émerger de nouvelles problématiques** et de **dégager des enjeux plus ciblés**

Ainsi, la stratégie du GAL s'inscrit pleinement dans les objectifs de la charte de développement de l'Ouest Lyonnais, tout en « zoomant » sur 2 axes thématiques : **'Changement de pratiques, préservation et valorisation des ressources'** et **'Territorialisation des économies rurales'**.

Ces deux principaux **moteurs d'innovation doivent permettre d'accompagner les mutations du territoire.**



LEADER pour mieux répondre aux besoins d'innovation d'un territoire périurbain...

LEADER peut s'avérer un outil pertinent pour l'Ouest Lyonnais en répondant à ce besoin d'innovation et d'anticipation, tant par l'approche LEADER et la méthode que par les actions. L'Ouest Lyonnais, comme la plupart des territoires périurbains, a besoin de développer des méthodes de travail réactives et bien ciblées pour ensuite déployer des actions efficaces.

L'engagement de l'Ouest Lyonnais dans la démarche LEADER représente une véritable plus-value pour le territoire et devrait permettre :

- Un soutien pour développer les **capacités d'anticipation du territoire**,
- Un déclic pour aller plus loin dans le **partenariat public/privé**,

- Une nouvelle interface de travail sur l'Ouest Lyonnais pour **développer des coopérations** à l'échelle européenne,
- L'opportunité de mettre en exergue les réflexions liées à l'économie de proximité et **d'apporter un autre regard sur le territoire** en travaillant de manière transversale.

Une maquette financière pour apporter un effet levier sur le territoire

| En € | Coût total | Contributions publiques envisagées | FEADER | Dépense publique totale | Taux de cofinancement FEADER | Dépenses privées |
|---|------------------|---|------------------|-------------------------|------------------------------|---|
| | | Région (CDDRA, PSADER,...), Dét (PENAP,...), Etat, Communes et EPCI, autres | LEADER | | | Participations privées, autofinancements privés |
| Fiche Action 1 Accompagner le changement en agriculture pour faire face aux enjeux d'avenir | 660 000 | 228 000 | 300 000 | 528 000 | 56,8 % | 132 000 |
| Fiche Action 2 Encourager les mutations énergétiques en valorisant les ressources naturelles du territoire | 950 000 | 325 000 | 500 000 | 825 000 | 60,6 % | 125 000 |
| Fiche Action 3 Favoriser le développement de l'économie de proximité en soutenant trois secteurs émergents | 923 000 | 370 000 | 430 000 | 800 000 | 53,8 % | 123 000 |
| Fiche Action 4 Renforcer l'attractivité et l'image de l'Ouest Lyonnais en valorisant les dynamiques territoriales | 596 000 | 198 000 | 300 000 | 498 000 | 60,2 % | 98 000 |
| Fiche Action 5 Développer la coopération européenne pour échanger sur les nouvelles pratiques | 87 500 | 17 500 | 70 000 | 87 500 | 80 % | / |
| Fiche Action 6 Animer, suivre, évaluer et communiquer pour assurer la mise en œuvre du programme LEADER | 450 000 | 150 000 | 300 000 | 450 000 | 66,66 % | / |
| TOTAL | 3 666 500 | 1 288 500 | 1 900 000 | 3 188 500 | | 478 000 |

Une gouvernance partagée entre acteurs publics et privés

Un comité de programmation s'articulant avec le COPIL CDDRA/PSADER/PENAP

Le comité de programmation LEADER constituera **l'instance de décision unique et souveraine du GAL**. Il sera constitué d'une majorité d'acteurs privés, représentatifs des différents secteurs d'activités concernés par la stratégie LEADER et se composera de **21 membres** (9 élus et 12 privés).

Une équipe d'animation dédiée avec l'appui d'un gestionnaire-instructeur pour plus d'efficacité

L'équipe d'animation LEADER sera intégrée dans la réflexion générale du projet de territoire. Toutefois, celle-ci s'appuiera plus spécifiquement sur un animateur coordinateur, une équipe d'animation thématique et un gestionnaire-instructeur qui sera spécifiquement recruté.

La mise en place d'une évaluation participative en s'appuyant sur le Conseil Local de Développement

L'évaluation du programme LEADER s'appuiera sur la méthodologie déjà initiée dans le cadre des procédures contractuelles en cours. De plus, un travail de fond a été engagé avec le CLD pour élaborer une démarche d'évaluation participative.